

## UNION POUR VERSAILLES

Assurer la réussite et l'épanouissement de tous nos élèves

Parallèlement au dossier du magazine consacré à la pause méridienne, il est important pour notre équipe municipale de rappeler que le projet éducatif de la Ville de Versailles a pour objectif d'assurer une continuité éducative autour de l'enfant tout au long de la journée et ce, dès l'instant où il nous est confié par ses parents jusqu'à la sortie de l'étude ou de la garderie du soir.

Ainsi, il est de la responsabilité de la Ville de Versailles et de l'Éducation nationale, de veiller à ce que les conditions d'accueil soient fluides et harmonieuses afin que l'enfant ait des repères éducatifs communs. C'est la raison pour laquelle nous avons apporté un grand soin à réactualiser la charte des Atsem (Agents territoriaux au service des écoles maternelles) qui assistent les enseignants pendant le temps scolaire et accompagnent les petits pendant les accueils de loisirs et le temps périscolaire.

De même, les responsables périscolaires et les animateurs sont en lien étroit avec

les directeurs d'école et les enseignants car les repères éducatifs entre l'école et le périscolaire doivent être cohérents. C'est pourquoi, le prochain chantier de la Ville sera d'élaborer une charte de la pause méridienne afin d'établir un référentiel commun à toutes les écoles avec pour objectif le bien-être de l'enfant et un retour en classe dans les meilleures conditions pour les apprentissages.

Une soirée d'échanges en juin dernier réunissant parents d'élèves, enseignants et agents de la Ville sous un format très interactif a permis de poser les premiers jalons de ce travail qui se poursuivra à la rentrée.

Les incidents qui ont émaillé la fin de l'année scolaire avec en principale conséquence les dégradations importantes à l'école la Source ont rappelé que nous devons redoubler d'efforts pour consolider les piliers de notre projet éducatif. Parmi ceux-ci l'apprentissage de la citoyenneté et l'éducation artistique et culturelle. Notre équipe mène une politique très ambitieuse afin que chaque Versaillais dès le plus jeune âge puisse être au contact du beau et ex-

périmente la création artistique. Cela est rendu possible par le terreau culturel très fertile qui irrigue notre ville : le réseau des bibliothèques, le Musée Lambinet et l'Espace Richaud, le Théâtre Montansier, les artistes et troupes en résidence. Les enseignants bénéficient ainsi d'une offre riche pour mener à bien leurs projets cofinancés par la Ville et l'académie de Versailles comme Les petits champions de la lecture né dans notre ville il y a 15 ans ou les interventions des artistes en résidence.

Cette politique culturelle tournée vers la jeunesse prendra prochainement une nouvelle ampleur avec la signature d'une convention avec l'académie de Versailles formalisant ainsi la volonté de mieux coordonner nos actions en matière d'éducation artistique et culturelle avec l'ensemble des établissements scolaires.

Grâce à ces collaborations fructueuses et aux instances de concertation avec les parents d'élèves, notre équipe porte une belle ambition : la réussite et l'épanouissement de tous les élèves.

La majorité municipale

## EN AVANT VERSAILLES

Le groupe En avant Versailles  
n'a pas envoyé sa tribune du mois de septembre  
à notre rédaction.

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

### Tri et valorisation des biodéchets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

**A** partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi sur le tri et la valorisation des biodéchets entrera en vigueur, marquant une étape importante dans la gestion des déchets et la protection de l'environnement.

Cette nouvelle loi rendra obligatoire le tri sélectif des biodéchets à tous les niveaux de la société et leur transformation en ressources utiles. Les ménages, les entreprises, les restaurants et les institutions publiques devront désormais séparer leurs biodéchets, tels que les restes de cuisine, les déchets alimentaires et les déchets de jardin, des autres types de déchets, dans le but de réduire leur impact environnemental. C'est à la collectivité qu'incombera l'obligation de mettre en place les moyens pour permettre ce tri et cette valorisation.

Au niveau de Versailles Grand Parc, notre communauté d'agglomérations qui regroupe 18 communes (270 000 habitants) et qui a la compétence de la gestion des dé-

chets, la collecte et le traitement des déchets ont été budgétisés à 36 M€ de dépenses pour 2023. Soit la part la plus importante dans le budget de fonctionnement (54 %). Il y a donc un enjeu budgétaire fort d'autant que beaucoup reste à faire, notamment en ce qui concerne les déchets alimentaires et restes de cuisine.

Outre l'aspect budgétaire, la quantité des déchets produits interroge sur nos modes de vie puisqu'ils sont en partie le produit de nos gaspillages alimentaires. De plus, la manière dont ils sont gérés aujourd'hui revient à transporter de l'eau sur de grandes distances, les biodéchets étant essentiellement constitués d'eau, avant d'être mis en décharge ou incinérés, ce qui génère de la pollution. Leur tassement par exemple en décharge crée des conditions favorables à leur fermentation libérant ainsi du méthane dans l'atmosphère.

Parmi les moyens de réduire ces dommages, il y a justement la méthanisation qui consiste à récupérer le méthane ainsi produit ou, le compostage qui est le proces-

sus naturel de décomposition des déchets organiques en un amendement organique, le compost, riche en nutriments pour nos sols. Il peut être pratiqué individuellement, à l'échelle d'un collectif (en jardin partagé, en pied d'immeuble, en quartier ou en établissement) ou à une échelle industrielle. L'association de l'ensemble de ces modes de pratiques, qui va de concert avec une politique ambitieuse de lutte contre le gaspillage alimentaire et une meilleure gestion de nos espaces verts, est notre meilleure arme pour contribuer à réduire nos déchets, à mieux les gérer et, à remettre de la vie dans nos sols qui ont en tant besoin.

La loi donne une obligation de moyen et non de résultat. C'est donc à nous, habitants et élus, de nous saisir pleinement de ces enjeux pour contribuer à la préservation de nos ressources.

Texte de Moncef  
Liste Vivre Versailles  
élu.es Marie Pourchot & Moncef Elacheche  
contact@vivreverailles.org  
www.vivreverailles.org

## ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

### Le bout du tunnel

**L**a ligne 18 du Grand Paris Express reliera l'aéroport d'Orly au plateau de Saclay (2027) puis à la gare de Versailles Chantiers (2030). En aérien sur le plateau de Saclay, le tracé repasse en souterrain à Saint-Quentin-en-Yvelines et à Versailles (informations sur <https://www.societedugrandparis.fr/ligne-18>). Si le métro présente des avantages pour la ville, les travaux vont impacter durablement la vie du quartier des Chantiers : reconfiguration des circulations bus/vélos/piétons, nuisances sonores et liées aux vibrations, accès à la pratique sportive perturbée. Au niveau de la gare, les travaux ont commencé avec la démolition du Centre Huit et vont durer jusqu'en 2024 : accès provisoire SNCF rue de la Porte-de-Buc et construction de nouveaux bâtiments pour le Centre Huit et l'Infrapôle SNCF. Au niveau du stade, le lancement du chantier est prévu au second semestre 2025. La phase de génie civil durera jusqu'en 2027 avec le passage du tunnelier à la mi-2026 et celle d'aménagement,

d'installation des équipements et d'essais de marche à blanc du métro jusqu'en 2030. La présentation du projet lors de la réunion publique du 16 mai 2023 (disponible auprès du Conseil de quartier) indique qu'un agent de proximité assure la médiation avec les riverains, usagers, commerçants et acteurs des chantiers.

Le Stade des Chantiers est très prisé de nombreux sportifs. Les activités scolaires vont basculer au stade Montbauron mais quelles solutions de substitution seront proposées pour l'accès libre aux installations, facteur d'inclusion et de lien social ? Si à Versailles, on trouve maints plateaux où exercer football, handball ou basketball, ce n'est le cas ni du volleyball ni de la pétanque. Une solution a été trouvée avec le club de pétanque au stade Sans Souci mais pour le volleyball, les demandes répétées depuis fin 2021 sont restées sans perspectives. La pratique de ce sport y est devenue dangereuse par absence d'entretien des surfaces : le filet d'un des deux terrains, gondolé par des racines, a été retiré sans qu'une remise en état du revêtement n'ait été envi-

sagée. A part les terrains de Beach-volley de Montbauron, accessibles l'été de manière restrictive, il n'y a pas d'autre ressource où pratiquer en extérieur à Versailles. Concernant la pratique en club, le Versailles Volleyball (VVB) est saturé et les surfaces proposées (Grandchamp et Richard Mique) ne sont pas adaptées. En complément de proposer des créneaux supplémentaires au VVB, il serait souhaitable de restaurer les surfaces des deux terrains utilisés en dehors de la saison sportive (du printemps à l'automne) et d'étudier une alternative (par exemple les installations sportives des établissements scolaires ; cf. la loi visant à démocratiser le sport en France). Il nous semble surtout nécessaire de partager régulièrement avec les parties prenantes une approche globale sur les différentes phases du projet.

Anne-France Simon  
ensemblevivonsversailles@gmail.com  
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

## Stop ou encore ?

L'apparente tranquillité de l'été aura, nous l'espérons, permis à tous de reprendre son souffle.

Mais comment ne pas penser aux émeutes qui ont embrasé la France et sidéré le monde entier à quelques mois des Jeux olympiques ? Notre soutien va bien sûr aux Versaillais victimes de ces violences. Comment ne pas remercier les riverains qui ont contribué, avec un civisme exemplaire, à éteindre l'inacceptable incendie de l'école La Source à Jussieu. Le semblant d'ordre qui est revenu ne doit pas faire illusion. Certains observateurs de terrain ont émis l'hypothèse que ce sont les réseaux mafieux et notamment les narcotrafiquants qui sévissent dans « les quartiers » qui ont obtenu ce retour au calme.

C'est pour la France le signe d'une nouvelle descente, d'un déclassé moral, d'une étape supplémentaire dans l'effondrement continu de notre nation depuis plus de 40 ans. Depuis de longues années, nous pointons les causes : immigration incontrôlée, laxisme judiciaire, insupportable culture de l'excuse, idéologie anti-France. Emmanuel Macron et

son gouvernement ont une fois encore montré leur grande faiblesse et leur impuissance. Le Rassemblement National, sur le terrain comme au sein de nos hémicycles a montré que nous avons fait les bons diagnostics et, surtout, que nous avons les solutions applicables pour reprendre le contrôle de notre pays.

La nouvelle hausse du prix de l'électricité de 10 % n'améliorera pas le sort des français. Depuis septembre 2021, nous avons dénoncé le chaos énergétique dans lequel Emmanuel Macron plonge notre pays et les mensonges scandaleux de Bruno Le Maire qui jurait qu'il n'y aurait aucun « rattrapage » des factures en 2023...

Le 18 juillet dernier, Marine Le Pen rappelait que « ces hausses insupportables sont dues au scandaleux mécanisme de l'ARENH, à la politique énergétique suicidaire menée depuis 20 ans et aux règles du marché européen qui spolie les Français. Le gouvernement et l'Union Européenne ont pour habitude de faire payer aux Français les erreurs énergétiques des Allemands, qui ont saccagé l'indépendance énergétique du continent... Et continuent à le faire ! Par ailleurs, depuis le début, les souverainistes se battent seuls contre le saccage et le pillage

de nos champions énergétiques, principalement EDF et la filière nucléaire française. Enfin, nous proposerons dans le PLF 2024, comme lors du PLF 2023, de rétablir un prix régulé qui corresponde tout simplement au prix réel du parc de production français à destination des familles d'une part, et des entreprises d'autre part, comme il était d'usage avant l'instauration des règles de saccage énergétique que nous subissons. »

Au niveau européen, les députés RN ne cessent de se battre face à la tentative de liquidation du nucléaire, et face aux attaques répétées à l'encontre des PME qui doivent subir les contraintes indécentes du Pacte vert, ces décisions prises à Bruxelles accentuant la crise dans laquelle plonge la France.

L'urgence ? Réparer notre France.

Vous êtes nombreux à changer de regard, à changer de philosophie politique et à nous rejoindre. Ensemble, bâtissons l'alternance dont notre pays a plus que jamais besoin ! Votre voix, votre soutien feront la différence pour assurer un avenir sûr et prospère à notre nation.

Bonne rentrée à tous.

Anne Jacqmin - Rassemblement pour Versailles  
anne.jacqmin@versailles.fr

## LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

## Elections Sénatoriales 2023

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances. C'est la rentrée pour une nouvelle année de travail au sein du conseil municipal.

Cette année au niveau national, il y a les élections sénatoriales. Ce sont tous les membres du conseil municipal de Versailles qui voteront ainsi que 33 grands électeurs supplémentaires (élus par les conseillers municipaux en juin).

Le Sénat, anciennement « Conseil de la République », « Conseil des Anciens » est défini dans la Constitution française ([www.conseil-constitutionnel.fr](http://www.conseil-constitutionnel.fr))

Article 24

Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques. Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.

Les députés à l'Assemblée Nationale, dont le nombre ne peut excéder cinq cent soixante-dix-sept, sont élus au suffrage direct.

Le Sénat, dont le nombre de membres ne peut excéder trois cent quarante-huit, est

élu au suffrage indirect. Il assure la représentation des collectivités territoriales de la République.

Les Français établis hors de France sont représentés à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Article 33

Les séances des deux assemblées sont publiques. Le compte rendu intégral des débats est publié au Journal officiel.

Chaque assemblée peut siéger en comité secret à la demande du Premier ministre ou d'un dixième de ses membres.

« Le Sénat a pour missions premières le vote de la loi, le contrôle du Gouvernement et l'évaluation des politiques publiques. » ([www.senat.fr](http://www.senat.fr))

Notre liste votera pour un-e représentant-e écologiste des Yvelines car pour réussir la transition écologique dans notre pays nous devons donner de la voix et les capacités d'agir aux personnes engagées sur notre territoire qui ont pour boussole l'écologie, la justice sociale et la démocratie.

Cette année nous avons, au niveau local,

des défis renouvelés. Une pénurie de logement, des familles dans la précarité, une ville pas encore réellement adaptée au changement climatique en cours, un budget pour les actions sociales grignoté par le gouvernement actuel. La bonne volonté ne suffira pas à trouver une solution pérenne aux problèmes, il faut donner une priorité aux actions qui vont dans le sens d'une nouvelle écriture de notre avenir collectif.

Nous proposons une action simple : La publication permanente à partir de septembre du calendrier des réunions à venir dans les conseils de quartiers dans le site internet de la ville, dans la rubrique « Les conseils de quartiers ».

Nous avons une devise : Faire avancer les choses avec tous et toutes pour le bien de chacun ! alors nous vous invitons à nous rencontrer pour échanger pendant une de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles : les mardis et samedis sur rendez-vous en nous envoyant un mail à :

[versailles2023@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr](mailto:versailles2023@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr)

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.